

## Tarification - Utilisation des locaux et espaces 2024-25

Les prix indiqués couvrent une période de 8 heures. Aucuns frais de location de salle ne s'appliquent aux utilisateurs internes¹.

			s privilégiés	<b>Utilisateurs externes</b>	
		Semaine F	in de semaine	Semaine Fin	de semaine
Salles de cou	irs				
100 places et moins		146	216	303	458
101 - 200 places		226	309	478	660
201 - 400 places		350	504	757	679
400 places et plus		798	921	1 761	2 085
Autres espac	es				
Espace de kiosque		24	24	118	118
Terrain extérieur		51	103	154	309
Pavillon Roge	er-Gaudry				
Hall d'honneur (L-400)		1 179	1 436	1 895	3 348
Amphithéâtre Ernest-Cormier (K-500)		2 456	2 750	5 366	6 585
Pavillon Jean	-Coutu				
Agora R & M. Goodman		865	1 071	1 895	3 348
Mezzanine		236	298	525	654
Atrium		463	530	1 019	1 174
Davillar 2000	Jan Dellant				
Pavillon 3200 Jean-Brillant Cafétéria Local-Local		664	896	1 457	1 957
Café Satellite (B-236F)		195	257	422	566
Place Publique		417	576	911	1 236
1 1000 1 00.19			0.0		. 200
Faculté de l'a	ménagement				
Hall d'entrée du pavillon		272	432	592	937
Pavillon des	sciences (MIL)				
Agora (B-0110)		468	530	1 019	1 174
Atrium ((B-140)		865	1 071	1 895	3 348
Foyer de la salle A-1502.1		190	257	422	566
Espace de restauration (B-240)		236	298	525	654
Tournage  Télé, publicité, cinéma québécois + 25 %		Cinéma canadien (autres provinces) + 50 %	Cinéma international + 100 %	Scènes extérieures 300 \$/heure	

<sup>1 -</sup> La tarification est établie en fonction du statut de l'utilisateur, du type d'utilisation et des locaux ou espaces visés. La grille de tarification comporte trois catégories d'utilisateurs : internes, privilégiés et externes. Aucun frais de location d'espace ne s'applique à l'utilisateur interne qui satisfait aux conditions d'utilisation énoncées au point 8.2.1 de la politique 40.1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> - L'utilisation de locaux et espaces comporte certains frais additionnels au tarif de location, applicables selon les circonstances, indépendamment de la catégorie d'utilisateurs. Les prix indiqués couvrent une période de 8 heures. Ils sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation de l'année civile précédente.